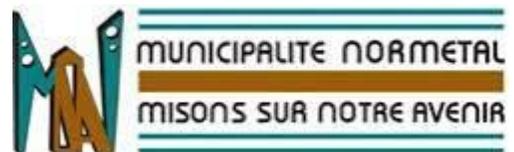


**RAPPORT DU COMITÉ DE SUIVI DU PLAN D'ACTION
*POLITIQUE FAMILIALE ET DES AÎNÉS : 2023-2028***

15 AVRIL 2024

HÔTEL DE VILLE



En avril 2023, la Municipalité de Normétal adoptait la *Politique familiale et des aînés* accompagnés de son plan d'action 2023-2028, suivant la démarche MADA (Municipalité amie des personnes aînées). Ce plan prévoyait 37 actions portées par 4 axes d'intervention. Considérant qu'une année s'est écoulée depuis l'adoption de la politique, le comité de suivi du plan d'action s'est rencontré le 15 avril dernier à l'Hôtel de Ville afin de suivre et de soutenir la réalisation des actions lors du processus de mise en œuvre afin d'assurer la continuité et la pérennité du plan d'action.

Le rôle crucial des personnes aînées dans le développement de nos sociétés mérite que nous leur accordions une reconnaissance dans nos vies et dans nos municipalités. Cette reconnaissance doit se traduire par des gestes et par des actions concrètes qui répondent à leurs besoins et à leurs attentes. La Municipalité de Normétal continuera de travailler sans relâche avec les personnes aînées afin de rendre possible leur pleine participation dans toutes les sphères de la société.

Réalisations par objectif du Plan d'action 2023-2028

Durant l'année 2023, les services municipaux ont mené de multiples actions en lien avec les 10 objectifs de la *Politique familiale et des aînés 2023-2028*. Cette partie présente plusieurs actions réalisées au sein de la Municipalité de Normétal.

Axe 1 : Milieu de vie, transport et environnement

Objectif 1.1 : Développer un milieu de vie adapté aux besoins de nos familles et de nos aînés

Dans le cadre des engagements contenus dans la *Politique familiale et des aînés 2023-2028*, les initiatives suivantes ont été réalisées :

- **1.1.1 Aménager des espaces publics qui répondent aux besoins des aînés.** Le projet de poursuivre l'aménagement du terrain multisports afin de le rendre accessible et sécuritaire pour les aînés et les personnes à mobilité réduite a été accepté dans le cadre du *Programme d'infrastructures municipales pour les aînés (Prima)*. Une somme de 100 000\$ sera consacrée à l'espace. Une mise en forme du terrain sera faite dans le but de faire des sentiers pédestres asphaltés pour faire le tour du terrain multisports. Des aires de repos avec du mobilier urbain seront installées à divers endroits sur le site dont certains seront à l'ombre. Il y aura un bloc sanitaire d'installé ainsi qu'une fontaine à eau. Un aménagement paysager sera réfléchi afin de rendre le terrain attrayant. Travaux prévus à l'été 2025.

- **1.1.2 *Restaurer et aménager le terrain multisports pour en faire un lieu intergénérationnel.** Les travaux de mise en forme du terrain débiteront à la mi-mai. L'aménagement du « fitness » extérieur aura lieu d'ici le 31 juillet prochain. Installation de deux modules pour enfants en plus d'une table de ping-pong et d'un jeu de poches en béton. 3 programmes d'aides financières soit le PS-043, Prima et PSISRPE.
- **1.1.3 Faire l'ajout de mobiliers urbains pour ajouter des espaces de repos pour les aînés.** Le terrain multisports aura des aires de repos avec du mobilier urbain qui seront installées à divers endroits sur le site dont certains seront à l'ombre grâce au programme Prima. Du mobilier urbain provenant du lot 4 200 713 sera également déplacé au terrain multisports.
- **1.1.7 Mettre en place un jardin communautaire intergénérationnel au cœur du village pour qu'il soit accessible pour tous, mais particulièrement aux aînés (Près de la Maisonnée, du HLM).** Suite aux recommandations de la firme **Visages régionaux**, le jardin communautaire sera déménagé sur le lot 4 200 713 afin d'être près de l'établissement scolaire. Une aide financière de 10 000\$ provenant de la *Direction de santé publique du CISSSAT* nous a été octroyée pour aménager le jardin communautaire et rendre le jardinage accessible pour tous, et ce, en procédant à l'achat d'outils.

Objectif 1.2 : Maintenir et améliorer les offres de services et le réseau de transport

- **1.2.1 * Réfection des rues et des trottoirs afin de les rendre sécuritaires pour les aînés et les personnes à mobilité réduite.** Grâce au *Programme d'infrastructures municipales pour les aînés (Prima)*, nous procéderons à l'été 2025 au remplacement des trottoirs existants devant le terrain multisports par des trottoirs accessibles aux aînés et aux personnes à mobilité réduite.
- **1.2.2 Faire la promotion des services de transports comme Transport Coup de Pouce et l'accompagnement bénévole l'Amical.** La promotion des services a été offerte sur la page Facebook de la Municipalité le 29 janvier dernier et sera publiée à nouveau au courant de l'année.

- **1.2.4 Encadrer la conduite de véhicules hors route dans les sentiers prévus à cet effet pour assurer tous les citoyens.** Le règlement municipal concernant la conduite de véhicule hors route sera publié sur Facebook et dans le journal communautaire le 16 mai prochain.

Objectif 1.3 : Sensibiliser et encourager les initiatives environnementales et l'écologie

- **1.3.3 Encourager la population et initié des corvées de ramassage des déchets dans le village pour promouvoir la propreté et l'embellissement des résidences privés.** Tenue d'une corvée de nettoyage sous le thème « *La grande corvée de nettoyage, mon village je l'aime propre!* » le 22 avril 2024. Concours du « *sac le plus lourd* » et kiosque de limonade.

Axe 2 : Loisirs et participation sociale

Objectif 2.1 : Développer les activités et les infrastructures dans une optique intergénérationnelle et inclusive

- **2.1.2 Développer une programmation d'activités diversifiées pour tous les âges (sportive, culturelle, etc.) Laisser une place d'importance dans la transmission du savoir intergénérationnel, notamment celles qui sont liés aux arts, à la tradition orale ou à l'artisanat.** Plusieurs activités ont eu lieu dont l'activité culinaire du temps des fêtes, l'heure du conte avec Moridicus, la grande fête des semis, l'Arbre du Part-Âge pour ne nommer que celles-ci.

Objectif 2.2 : Multiplier les occasions de bénévolat et valoriser l'implication sociale dans la communauté.

- **2.2.1 Former un comité destiné à la reconnaissance du bénévolat.** Une campagne a été lancée sur la page Facebook de la Municipalité le 12 février 2024 afin de recruter des membres. Aucun citoyen n'a soumis sa candidature. De plus, la grande soirée de reconnaissance des bénévoles aura lieu le 19 avril 2024 à la Salle des loisirs.

Axe 3 : Sécurité, santé et services sociaux

- **3.1.2 Assurer le respect de la réglementation municipale concernant les animaux domestiques en faisant des rappels et de la sensibilisation.** La directrice générale adjointe effectue plusieurs rappels auprès de la population.

Objectif 3.3 : Soutenir et faire connaître les services sociaux et communautaires disponibles pour les familles et les aînés.

- **3.3.2 Implanter des initiatives pour assurer la sécurité alimentaire dans la dignité auprès de la population (Frigo communautaire, jardins communautaires, banque alimentaire, cuisine collective etc.)** Déménagement et bonification du jardin communautaire. Mise sur pied du projet : Écono-lunch Norbec ainsi que la grande fête des semis ou distribution de semis gratuits sera offerte.
- **3.3.3 Souligner chaque année la journée mondiale de lutte contre la maltraitance des personnes aînées (15 juin).** La journée sera soulignée sur la page Facebook de la Municipalité et de la documentation sera publiée à ce sujet.

Axe 4 : Communication et inclusion

Objectif 4.1 : Utiliser des moyens de communication efficaces et variés pour communiquer avec les citoyens.

- **4.1.1 Tenir les babillards et le site Internet à jour pour garder les citoyens informés.** Le site web a été mis à jour dernièrement, les babillards du bureau municipal ainsi que celui au Dépanneur chez Steph sont utilisés. Plusieurs publications sont faites par la chargée de projets sur la page Facebook de la Municipalité.
- **4.1.3 Souligner chaque année la semaine culturelle des générations et la journée internationale des aînés.** Des activités sont en préparation pour septembre et octobre 2024 par la chargée de projets.

Objectif 4.2 : Favoriser l'accueil, l'intégration et la rétention des nouveaux arrivants.

- **4.2.1 Former un comité responsable de l'accueil personnalisé des nouveaux arrivants (Trousse d'accueil, activité de bienvenue, visite du village, etc.)** Un comité pour les nouveaux arrivants a été créé. Un brunch pour les nouveau-nés et les nouveaux arrivants a eu lieu en juin 2023. Une fête du voisinage où les nouveaux arrivants seront accueillis aura lieu le 1^{er} juin prochain. Une demande a été faite au Comité des loisirs pour collaborer à l'organisation de cette fête.
- **4.2.2 Faire connaître les ressources et les services de la municipalité aux nouveaux arrivants.** Une trousse d'accueil a été créée en 2023.

Analyse

Pour chacun des objectifs du Plan d'action 2023-2028, des actions étaient prévues, et, pour chacune de ces actions, des indicateurs de réussite ou des cibles avaient été ciblés. Le Plan d'action comprenait 37 actions associées à ses objectifs.

Tableau présentant le taux de réalisation des actions prévues au Plan d'action 2023-2028 pour l'an 2023

Statut de l'action	Nombre d'actions
Non réalisée	20
Réalisée partiellement	7
Réalisée	10
Total :	37

Recommandations

Le comité de suivi du Plan d'action- *Politique familiale et des aînés 2023-2028* note quelques recommandations sur la poursuite d'actions à mettre en priorité pour l'an 2024.

- **1.1.6 Aménager un espace extérieur de rencontre pour les adolescents du village.** Profiter des travaux sur le site du terrain multisports pour aménager une zone ciblant cette clientèle.
- **1.2.3 Évaluer la possibilité de développer une piste cyclable.** Profiter de l'ajout des sentiers pédestres asphaltés pour faire le tour du terrain

multisports. Faire le sentier plus large pour y insérer deux côtés : un pour piéton et l'autre pour cyclistes le tout délimiter avec de la signalisation au sol.

- **1.2.6 Revoir la signalisation dans le cœur villageois pour faciliter les déplacements et inciter les gens à respecter celle-ci.** Revoir la signalisation pour piéton à l'intersection de la 7^e Avenue et de la rue Commerciale afin de rendre le tout sécuritaire. Changer la signalisation désuète au cœur du village (pancarte d'arrêt notamment celle de la 3^e avenue), pancartes avec les noms de rue et remettre les panneaux de signalisation de manière à ce qu'elles soient droites et non versées sur le côté. Dans une autre optique, cela peut être fait sur la tranchée.
- **Installer une affiche au Dépanneur chez Steph concernant les services du Transport Coup de Pouce et de l'accompagnement bénévole l'Amical.**
- **Ajout de poubelles à des endroits stratégiques du village pour jeter les déchets et matières fécales des animaux.**
- **Créer une affiche afin d'inciter les citoyens à limiter le bruit sonore produit par les véhicules durant la nuit.**
- **Procéder à l'installation en urgence d'un système de WI-Fi à la Salle des loisirs ainsi qu'au Studio Norforme. Chacune des salles municipales contient ce service et malheureusement, la Salle des loisirs de notre communauté n'a pas ce service. Il en va de même pour le Studio Norforme pour l'ajout des clés magnétiques.**
- **Procéder au rappel auprès de la population de prendre le temps de ramasser les selles de leurs chiens.**
- **Créer une campagne de promotion afin de trouver un animateur (trice) pour la Maison des jeunes afin que les ados puissent avoir leur lieu propre à eux.**

Étaient présents lors de la rencontre du comité de suivi le 15 avril 2024 à 13 h à l'Hôtel de Ville de Ville de Normétal :

- Madame Monique Isabelle, représentante des aînés
- Mesdames Chantale Roy et Cindy Perreault, représentantes citoyennes
- Madame Audrey Plourde, chargée de projets, Municipalité de Normétal

Était absent :

- Monsieur Ghyslain Desbiens, responsable des questions de la famille et des aînés (RQFA)